



A l'attention des élèves de cinquième année

Statuts étudiant et apprenti - Cours externe (International, UPJV, UTC, Echange FGL...)

Chers ESCOMiennes et ESCOMiens,

Vous allez effectuer votre dernière année dans une autre école, parfois loin de l'ESCOM. Ce sera une expérience certainement très enrichissante.

Néanmoins, comme vous gardez le statut d'étudiant ESCOM, vous devez accomplir un certain nombre de démarches administratives. Durant votre scolarité, selon votre statut, vous êtes tenus à vous acquitter de la CVEC et des frais de scolarité.

Fin aout, une **vignette de mise à jour** de votre carte d'étudiant sera à votre disposition à l'école. Si vous en avez besoin cette année, vous pourrez venir la récupérer. Elle vous permettra de bénéficier des différentes offres reliées à un statut étudiant.

Nous aurons également à communiquer ensemble au cours de l'année 2026-2027, notamment sur votre parcours externe. A cet égard, nous désirons vous informer que **seule votre adresse mail ESCOM** sera utilisée à cet effet. Nous vous invitons donc à vous assurer que celle-ci demeure active et en bon état de fonctionnement et ce, pendant toute la prochaine année scolaire.

Concernant votre rentrée, il vous appartient de vous rapprocher de votre école d'accueil afin de connaître les modalités de celle-ci.

Nous vous souhaitons de passer un très bon été.

Nicolas THIEBAULT
Responsable Relations Entreprises et Emploi

Pierre Yves TIGREAT
Directeur Général